

Tour de Recrutement

Qui peut candidater ?

Lauréats du
Concours National de PH

PH titulaire comptant **au moins
3 ans d'ancienneté** au sein
d'un même établissement

Liste d'aptitude de
praticien hospitalier
valable 4 ans à compter
de la publication du
Journal officiel

Dans quel cadre ?

Mutation / Mobilité
dans un autre
établissement

Réintégration

Suite à un
détachement*

Suite à une
disponibilité*

Suite à une
recherche
d'affectation

Des personnels
enseignants et
hospitaliers
titulaires

**le poste de PH est libéré au sein de l'établissement après une absence de 6 mois (disponibilité, détachement)*